

Barèmes nationaux à partir du 1 août 2018

Le 1^{er} août 2018, les salaires barémiques et effectifs augmenteront de 2%, faisant suite à l'adaptation des salaires à l'index.

En cas de 36 ³/₄ h./semaine

Groupe salarial	Fonction	Récupération du textile traditionnelle	Récupération du textile pour le secteur de l'automobile à condition d'avoir minimum 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise (*)
Groupe salarial 1	Contre-maître / chef de production	13,8332	16,1435
	Chef de l'entretien		
	Chef de file ST / mécanicien tooling		
	Equipe - Superviseur		
Groupe salarial 2	Chef de file / chef d'équipe	13,2024	14,5869
	Chef de file / premier homme		
	Électricien		
	Mécanicien		
Groupe salarial 3	Collaborateur technique	12,8514	13,8454
	Premier homme collaborateur		
	Magasinier technique		
	Conducteur de chariot élévateur / charger / décharger avec un chariot élévateur / préparer les commandes		
	Transport interne		
Groupe salarial 4	Opérateur de presses d'emballage		
	Inspecteur de qualité	12,7756	13,1621
	Contrôle chaîne de tri		
Groupe salarial 5			
	Ouvrier de production / opérateur	11,9811	12,7631
	2e triage sur le produit et la qualité		
	Triage sur le produit et la qualité		
Groupe salarial 6	Couper les chiffons d'essuyage		
	Triage sur le produit et la qualité sur la chaîne de tri	11,7923	
	Ouvrir les sacs et effectuer un premier tri brut		

(*) Pour les travailleurs comptant moins de 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise, les salaires barémiques de la récupération du textile traditionnelle sont d'application.